

# FILIERE PROFESSIONNELLE

## Froid et Conditionnement d'Air, rentrée 2010

### NOUVELLE ORGANISATION DE LA FILIERE BAC PRO

L'ancien BEP Technicien du froid et du conditionnement de l'air (TFCA) DEVIENT la spécialité Froid et Conditionnement d'Air (FCA) du BEP. Le nom du Bac Pro est MAINTENU : Technicien du froid et du conditionnement de l'air (TFCA). Le diplôme du BEP **froid et conditionnement de l'air** valide un ensemble de connaissances et de compétences générales et professionnelles de niveau V, intégrées dans le référentiel du Baccalauréat Professionnel **Technicien du froid et conditionnement de l'air**.

*Aujourd'hui*

EXAMEN BAC PRO

Bac Pro 2

Bac Pro 1

EXAMEN BEP

BEP 2

BEP 1

*Dès Septembre 2010*

EXAMEN BAC PRO

Term. Professionnelle

EXAMEN BEP

1<sup>ère</sup> professionnelle

2<sup>de</sup> professionnelle

Bac Pro adultes

BEP adultes

*Les principales activités du titulaire* du BEP froid et conditionnement de l'air sont la participation à la réalisation de : chambres froides positives et négatives, installations de conditionnement de l'air individuelles et appliquées à des procédés industriels, montage des installations comprenant l'implantation, l'équipement d'appareils, le raccordement de matériels, la mise en place et le branchement de dispositifs fluidiques et électriques, les opérations simples de mise en service.

*Les principales activités d'installation* consistent à : identifier les matières d'oeuvres et les matériels sur le site, implanter et poser les équipements, monter et raccorder les éléments des installations fluidiques et électriques, réaliser les pré-réglages des installations, mettre en service tout ou parties des équipements, rendre compte des tâches effectuées, réaliser des tâches simples d'entretien des installations.

*Les entreprises* de froid commercial, industriel et du conditionnement de l'air qui participent à la mise en oeuvre des installations frigorifiques nécessaires à la conservation des denrées, à la fabrication de produits, ainsi que les équipements assurant le conditionnement de l'air.

*Les installations* sur lesquelles vous serez amenés à intervenir sont :

**Froid** Installations frigorifiques mono-étagées à détente directe : positif 5 kW puissance frigorifique maximum (chambre froide, meuble frigorifique, refroidisseur de liquide...), négatif 2 kW puissance frigorifique maximum (chambre froide, congélateur, meuble frigorifique, ...).

**Conditionnement de l'air** Climatisation simple ou réversible : pompe à chaleur tous types : 5 kW maximum, split système réversible : 5 kW puissance frigorifique maximum.

### CONDITIONS D'ADMISSION et PRE-REQUIS

Pour entrer en 2<sup>nd</sup>e professionnelle (= après la 3<sup>ème</sup> du collège) :

- ✓ Avoir les notions de 3<sup>ème</sup> validés, pas de condition de diplôme.
- ✓ Faculté à travailler en équipe,
- ✓ Dynamisme,
- ✓ Esprit d'analyse et d'organisation,
- ✓ Faculté à rendre compte, donc orthographe/grammaire correctes,
- ✓ Savoir faire les calculs simples,
- ✓ Avoir une bonne logique.

## SELECTION DES CANDIDATS

Sur dossier de candidature, puis si votre dossier est complet vous serez convoqué à un entretien de motivation et des tests de niveau.

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Alternance : Pris en charge par l'OPCA de l'entreprise. Prévoir 100 € de fournitures diverses.  
 Non alternance : Pris en charge en totalité par le FONGECIF, le FAFTT ; partiellement par le Conseil Régional ; possibilité de financement personnel ou organisme de votre choix. Prévoir 100 € de fournitures diverses.

Pour confirmer l'inscription, il faut soit signer un contrat de professionnalisation, soit mettre en place une convention de formation (avec employeur, FONGECIF, Pôle Emploi, Conseil Régional ou convention personnelle).

## CONTENU PEDAGOGIQUE (programme détaillé sur [www.if2p.com](http://www.if2p.com))

Energie

Mécanique des fluides

Electricité

Etude des systèmes

Technologie (froid & climatisation)

Travaux dirigés

Mathématiques

Histoire et géographie, Éducation Civique

Français

Prévention Santé Environnement

## DEROULEMENT DE LA FORMATION

Alternance : sur 2 ans en contrat de professionnalisation, 1 semaine par mois environ à IF2P.  
 Non alternance : durée sur 1 année scolaire, présence continue, stage obligatoire en entreprise de 10 semaines environ non consécutives.

## REGLEMENT D'EXAMEN

Outre l'examen final, 2 bulletins de notes par an seront édités. L'ensemble des bulletins et bilans d'entreprise constitueront le dossier scolaire pour le jury final.

Des dispenses d'épreuves seront accordées en cas de diplôme supérieur détenu.

| INTITULE DES ÉPREUVES   | Unités | Coef  | Forme    | Durée                 |
|---|--------|-------|----------|-----------------------|
| <b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>  |        |       |          |                       |
| EP1 – Préparation d'activités professionnelles                        | UP1    | 4     | Écrit    | 3h                    |
| EP2 – Réalisation d'une intervention + Prévention-Santé-Environnement | UP2    | 8 + 1 | Pratique | 9h + 1h               |
| <b>DOMAINE GÉNÉRAL</b>  |        |       |          |                       |
| EG 1 - Français – Histoire Géographie – Éducation Civique             | UG1    | 6     | Écrit    | 3h                    |
| EG 2 – Mathématiques – Sciences                                       | UG2    | 4     | Écrit    | 2h                    |
| EG 3- Éducation physique et sportive (facultatif)                     | UG3    | 2     | Pratique | Selon épreuve choisie |